

# Réponse de la direction du bureau pays du PAM au Tchad aux recommandations de l'évaluation décentralisée des activités de résilience au Tchad de septembre 2018-septembre 2022 (DE/TDCO/2020/021)



1. Le présent document, finalisé en juin 2024 présente la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation décentralisée des activités de résilience au Tchad de septembre 2018 à septembre 2022.
2. L'évaluation, qui a été commanditée par le bureau pays du PAM au Tchad couvre les activités de résilience mises en œuvre entre septembre 2018 et septembre 2022. L'évaluation sert le double objectif de responsabilisation et d'apprentissage. Elle a informé les résultats et les facteurs sous-jacents à la performance liée à la mise en œuvre du programme de résilience et ainsi fournit des évidences aux différentes parties prenantes pour la meilleure mise en œuvre et le suivi du programme de résilience.
3. L'évaluation a abouti à 11 recommandations clés avec **onze (11) principales** mesures. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p><b>Priorité : Haute</b></p> <p><b>Recommandation 1 :</b></p> <p><b>Compléter l'approche 3PA par une approche anticipative pour développer la stratégie de renforcement de la résilience.</b></p> <p>Face au caractère aléatoire des chocs climatiques, il convient d'associer l'approche actuelle qui capitalise une visite historique des données climatiques passées pour définir le type d'intervention à une approche anticipative, prédictive ou proactive en considérant la possibilité d'occurrence de chocs climatiques inattendus (ex : inondation dans des zones de sécheresse endémique). Ainsi les outils de l'approche 3PA devraient être revus de façon à considérer différentes hypothèses de chocs climatiques, ce qui permettrait le développement de solutions durables et adaptées aux différents contextes. En ce qui concerne le volet participatif de</p>	<p>Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad</p> <p>Unité RAM et Résilience RBD et HQ.</p>	<p>Partiellement d'accord. Bien que la recommandation soit pertinente, sa mise en œuvre dépasse le niveau le CO uniquement. Toutefois, le CO envisage de mettre en œuvre des actions possibles allant dans le sens de renforcer la</p>	<p>L'analyse AIC inclut les tendances historiques des sécheresses et des inondations, et ses résultats informent le ciblage géographique au niveau régional. Une vérification terrain</p>	<p>HQ, RBD RAM (RFS), CO</p>	<p>Toute la période de mise en œuvre du nouveau CSP</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>l'approche 3PA (PSME et PCP), il est conseillé de commencer dans les zones ayant connu des chocs climatiques inattendus (ex : zones de sécheresse touchées par les inondations), avant de l'étendre dans les zones n'ayant pas connu ce genre de situation. Des échanges d'expérience entre communautés permettront de motiver les communautés pour la création d'actifs pour des risques non encore identifiés.</p> <p><b>(3 mois)</b></p>		<p>participation et l'anticipation</p>	<p>ou validation du risque de sécheresse modélisé est envisagée à travers les SLP et CBPP. D'autres jeux de données sur le risque d'inondations seront identifiés en collaboration avec HQ et des partenaires (e.g. les</p>		

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			nouveaux jeux de données FATHOM)". De plus, un focus spécifique sur le risque d'inondation sera pris en compte dans le SLP et dans le CBPP (partie du 3PA), en particulier en considérant des solutions programmatiques visant la		

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			préparation et l'atténuation des effets des inondations, dans les plans d'action définis en consultation avec les communautés		
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 2 :</b> <b>Renforcer la coordination avec d'autres agences des Nations Unies (ex : UNICEF, FAO) pour lever les contraintes à la réponse aux besoins des populations.</b> Une collaboration avec la FAO pourrait permettre de réaliser des études techniques au niveau de bassins versants ou de faire appel à des entreprises (pour réaliser	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord :	Le PAM s'engagera avec les autres agences des NU et des services techniques	Unité résilience du PAM	Continue

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>des forages). Une collaboration avec UNICEF permettrait de répondre aux besoins en santé et éducation. Dans ces collaborations à développer avec d'autres agences, il est important de maintenir l'approche participative du PAM de détermination des actifs à réaliser, du fait de son incidence positive sur la durabilité.</p> <p style="text-align: center;"><b>(6mois)</b></p>			<p>pour répondre aux besoins spécifiques des populations</p>		
<p><b>Priorité : Haute</b></p> <p><b>Recommandation 3 :</b></p> <p><b>Assurer qu'aucune communauté « n'est laissée derrière ».</b> Les outils de suivi doivent permettre de détecter la répartition des différents types d'actifs entre les villages (voir recommandation opérationnelle ci-dessous) afin d'assurer que chaque communauté bénéficie d'actif de renforcement de la résilience, notamment un site maraicher qui est l'actif le plus efficace. Dans la mesure du possible des solutions doivent être trouvées pour</p>	<p>Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad</p>	<p>Partiellement d'accord car les études sont faites mais pas systématiques et des lignes budgétaires existent déjà mais la capacité des entreprises à</p>	<p>Le PAM concevra des outils de suivi appropriés et améliorera le ciblage pour réduire les erreurs</p>	<p>Unité RAM et Unité résilience du Bureau Pays</p>	<p>Juillet 2024 pour les outils</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>surmonter les contraintes qui peuvent se présenter, telles que des conditions physiques défavorables. Des lignes budgétaires doivent être prévues pour permettre la réalisation d'études hydrogéologiques à l'échelle de bassin versant, ainsi que l'intervention d'entreprises (pour des forages par exemple). Toutefois, malgré leur potentiel, les sites maraichers peuvent ne pas être viables/appropriés dans certaines zones/systèmes de subsistance.</p> <p style="text-align: center;"><b>(3 mois)</b></p>		fournir des services de qualité qui manquent.	d'exclusion et d'inclusion Pour la réalisation des études, le PAM contractera des entreprises qualifiées.		Juillet 2024 pour l'élaboration des outils Continuité durant toute la période du nouveau CSP pour les études
<p><b>Priorité : Moyenne</b>  <b>Recommandation 4 :</b>  <b>Adopter une approche participative pour déterminer les actifs ménages (de concession) à promouvoir.</b> Les actifs à promouvoir au niveau des concessions ne devraient pas être prédéterminés, mais choisis lors de réunions avec les femmes au niveau de</p>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Les consultations (PCP) seront menées de façon systématique suivant les	Unité résilience PAM Tchad	Décembre 2024

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>chaque village bénéficiaire. L'approche 3PA doit être révisée en ce sens. Cela assurera la pertinence des actifs à promouvoir, ainsi qu'une meilleure efficacité des interventions. En ce qui concerne les aspects WASH (hygiène et assainissement), une collaboration avec l'Unicef, qui a une très grande expérience en la matière, est recommandée, y compris pour le développement d'indicateurs pertinents.</p> <p style="text-align: center;"><b>(12 mois)</b></p>			signatures de FLA.		
<p><b>Priorité : Haute</b></p> <p><b>Recommandation 5</b></p> <p><b>Augmenter la capacité des systèmes d'irrigation et leur productivité.</b> Du fait de l'impact très positif des systèmes d'irrigation mis en place, il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'augmenter leur capacité, ce qui nécessite de considérer la question foncière et d'estimer les ressources hydrauliques existantes et les solutions techniques possibles.</p>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord.	Le PAM renforcera sa collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat qui ont le mandat de réaliser ces	Unité résilience du PAM	Décembre 2024



<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>Des études doivent être commanditées dans ce sens. Le potentiel d'augmentation de productivité (production par unité de surface) peut également être évalué, ce qui permettrait de ne pas accroître les surfaces cultivées et de réduire la pression sur les ressources en eau. Une collaboration avec la FAO pourrait être envisagée.</p> <p style="text-align: center;"><b>(6 mois)</b></p>			types d'intervention en vue de disposer d'un plan d'investissement pour chaque site et d'assurer la durabilité		
<p><b>Priorité : Moyenne</b></p> <p><b>Recommandation 6 :</b></p> <p><b>Renforcer davantage l'appui prodigué aux groupements de producteurs.</b></p> <p>Les groupements de producteurs ont une incidence qui va au-delà de la production. Ils contribuent à renforcer la solidarité</p>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Le PAM continuera à renforcer la structuration des OP dans le cadre du nouveau CSP.	Unité résilience, FAO, ONGs de développement	Continue sur la période du nouveau CSP

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>entre les membres des groupements et favorisent la prise en charge des plus vulnérables par les communautés (constitution de caisse d'entraide ; distribution de produits stockés en magasin). En outre, ils favorisent la maintenance des actifs, non seulement à travers les cotisations, mais aussi par la force de travail du groupe. Ils ont donc un rôle important dans le renforcement de la résilience, d'où la nécessité de les consolider lorsque nécessaire. Une étude devrait être envisagée pour évaluer leur rôle dans la communauté, leur durabilité et le besoin éventuel de renforcement, notamment dans les domaines de la gouvernance (structuration et gestion) et de la gestion technique des activités (itinéraires techniques, stockage et commercialisation). Le développement des capacités de gestion technique des activités pourrait être menée sur site, auprès de chaque groupement et au cas par cas, avec la FAO. Des échanges d'expériences, entre les groupements, lors d'ateliers dédiés, peuvent aussi être envisagés. Le</p>			<p>Une étude diagnostic sur les rôles et des capacités n'est pas envisageable à ce stade de la maturité du programme SAMS au Tchad</p>		

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
développement des capacités de gouvernance, notamment la structuration des organisations et l'appropriation des outils de gestion, peuvent être réalisées lors d'ateliers spécifiques, qui rassemblent plusieurs organisations. <b>(12 mois)</b>					
<b>Priorité: Moyenne</b> <b>Recommandation 7 :</b> <b>Etendre l'appui au développement d'AGR aux classes vulnérables.</b> Afin de favoriser l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des personnes vulnérables, l'appui au développement d'AGR pourrait être renforcé, en ciblant exclusivement les personnes vulnérables. <b>(12 mois)</b>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	Partiellement d'accord car le groupe cible est déjà pris en compte. Les bénéficiaires de FFA sont les pauvres et très pauvres. Cependant la mise à l'échelle	Le PAM travaillera à diversifier de façon plus systématique les activités qui ont un potentiel de création de revenu pour	Unité de résilience du PAM Tchad	Décembre 2024

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
		est nécessaire et donc justifiée	les vulnérables		
<b>Priorité: Moyenne</b> <b>Recommandation 8 :</b> <b>Envisager des contrats plus longs avec les partenaires de mise en œuvre.</b> Même si le programme se concentre durant plusieurs années dans les mêmes communautés, le fait que les projets mis en œuvre par les partenaires soient de courtes durées, avec obligation de résultats préétablis et interruption des interventions entre deux contrats, ne favorise pas une approche structurante. <b>(12 mois)</b>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Le PAM va initier des accords de long terme avec une durée d'un an minimum sous réserve de financement	Unité résilience Partenaires de mise en œuvre	Décembre 2024
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 9 :</b>	Unité RAM du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Le PAM Tchad va travailler avec la division RAM	Unité RAM du PAM Tchad	Décembre 2024 au regard des implications au-

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>Développer des indicateurs permettant d'évaluer l'incidence du programme sur l'autonomisation des femmes.</b> Des indicateurs spécifiques qui vont au-delà de la désagrégation par genre sont proposés en annexe 15 <b>(3 mois)</b>			et l'unité genre et protection pour intégrer des indicateurs additionnels dans le système de suivi de la résilience	Division Genre, RAM RBD et HQ	delà du seul bureau de pays
<b>Priorité: Haute</b> <b>Recommandation 10 :</b> <b>Reformuler les indicateurs de l'activité 7</b> pour mesurer de façon plus efficace les résultats et les effets de l'activité 7 de façon à disposer de données permettant d'orienter la stratégie de	Unité RAM du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Le PAM Tchad va élaborer des indicateurs additionnels	PAM Tchad Division RAM RBD	Juillet 2024

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<p>consolidation de la résilience. Il s'agit de détecter d'éventuelles blocages ou insuffisance et de vérifier la répartition des actifs entre les communautés/ sites.</p> <p>L'indicateur ABI et les indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence doivent être complétés par des indicateurs mesurant le nombre de villages atteints par les interventions de l'activité 7 ; les réalisations (ex : nombre de villages avec accès à l'eau amélioré pour les productions ; nombre de villages avec jardin scolaire) et la proportion de ménages ayant adopté des pratiques de production durables ; ayant développé un petit élevage, etc. Les indicateurs non pertinents devraient être supprimés.</p> <p style="text-align: center;"><b>(3 mois)</b></p>					
<p><b>Priorité: Moyenne</b></p> <p><b>Recommandation 11 : Renforcer les capacités durables des ONG partenaires</b> d'intervention dans les domaines</p>	Unité résilience du bureau pays du PAM au Tchad	D'accord	Le PAM va intensifier les actions de	Unité résilience	Décembre 2024

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
méthodologiques, par exemple : les approches participatives et le suivi des projets.  <p style="text-align: center;"><b>(12 mois)</b></p>			renforcement des capacités au profit des partenaires de mise en œuvre à travers la provision de formations aux partenaires signature de FLA. Ces formations pourront toucher les différents		

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			aspects liés à la gestion de projet, suivi administratif et financier, ainsi que les aspects programmatiques en fonction des besoins identifiés.		